# 4.3_ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

## LES RISQUES (AUTRE QUE LES SUP)_ALÉA RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme

Saint-Martin-de-Coux

Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 01/10/2026.
Fait à Saint-Martin-de-Coux

Patrick Pajot
Maire de la commune de Saint-Martin-de-Coux

# Saint-Martin-de-Coux

0 750 1 500 m

Route nommée
Parcelles

Alea Retrait Gonflement des argiles
Fort
Moyen

D258
D158E1
D261
D134
D910B
D261E2
D260E1
D30
D159
D260
D160
D122
D133